



parcours  
Avenir

# LES SERVICES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION



## LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Les Centres d'information et d'orientation sont des services publics gratuits de l'Éducation nationale. Ils accueillent tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

Vous y trouverez de la documentation. Des conseillers d'orientation-psychologues pourront vous proposer un entretien personnalisé pour vous accompagner, faire le point sur vos intérêts, vos atouts, les formations et les métiers qui pourraient vous convenir.

### Côte-d'Or

- **Beaune** 21200  
6 bis avenue Guigone de Salins  
☎ 03 45 63 30 00
- **Dijon 1** 21000  
10 rue Colonel Marchand  
☎ 03 80 30 56 52
- **Dijon 2** 21000  
8 rue Daubenton  
☎ 03 80 45 11 34
- **Semur-en-auxois** 21140  
31 rue de la Liberté  
☎ 03 80 97 12 00

### Nièvre

- **Cosne-sur-Loire** 58200  
Rue Général Binot  
☎ 03 86 28 80 30
- **Decize** 58300  
6 rue des Pêcheurs  
☎ 03 86 77 18 50
- **Nevers** 58000  
9 bis rue de la Chaumière  
☎ 03 86 71 99 30

### Saône-et-Loire

- **Autun cedex** 71404  
Maison de la Formation  
rue Eugène Chevalier  
BP 90137  
☎ 03 85 52 04 58
- **Chalon-sur-Saône** 71100  
4 rue Jules Ferry  
☎ 03 85 90 93 00
- **Le Creusot** 71200  
69 avenue de la République  
☎ 03 85 73 05 80
- **Louhans** 71500\*  
4 promenade des Cordeliers  
☎ 03 85 76 03 00
- **Mâcon** 71000  
Cité administrative  
24 boulevard Henri Dunant  
☎ 03 85 22 56 90
- **Montceau-les-Mines**  
71300  
6 avenue Saint-Exupéry  
☎ 03 85 57 12 99

### Yonne

- **Auxerre** 89000  
12 bis boulevard Gallieni Jaurès  
☎ 03 86 52 13 13
- **Joigny** 89300\*  
2 avenue de Mayen  
☎ 03 86 62 11 90
- **Sens** 89100  
32 rue Maréchal de Lattre-de-Tassigny  
☎ 03 86 65 16 93

\* Antenne CIO

## LE SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

### à Dijon

#### ➤ Pôle formation et vie universitaire de Bourgogne

**Esplanade Erasme**  
Maison de l'Université  
BP 27877  
**Dijon** 21078 cedex  
☎ 03 80 39 39 80

#### ➤ Permanence d'accueil Chalon-sur-Saône

☎ 03 85 42 43 52  
sio.chalon@u-bourgogne.fr



# DE L'ORIENTATION "SUBIE" À L'ORIENTATION "RÉFLÉCHIE"

## L'orientation : des sens différents

L'orientation recouvre sous le même mot des notions différentes, ce qui peut être source de confusions.

► L'orientation se définit par l'ensemble des procédures réglementaires et juridiques qui « régulent » les flux au sein du système éducatif (à ne pas confondre avec l'affectation). L'orientation va se traduire par un certain nombre d'objectifs précis et quantifiables fixés par l'État (80% d'une classe d'âge au bac - 100% avec une qualification de niveau 5 minimum - 50% diplômés du supérieur).

► L'orientation recouvre les démarches d'aide, de guidance, conduites par les professionnels de l'orientation, et inscrites également dans les missions des enseignants.

► L'orientation est la prise de décision par l'individu, qui va s'inscrire dans un projet plus large et à long terme, de formation. Cette orientation va être choisie en tenant compte de différents facteurs (résultats scolaires - aspirations - motivations...).

## ➔ LA CONCEPTION ADÉQUATIONNISTE :

Après la 1<sup>re</sup> guerre mondiale, le besoin de rationalisation de la société industrielle et la question de la formation professionnelle deviennent importants. Face au nombre croissant de métiers nouveaux, se pose la question de l'adéquation des travailleurs aux postes occupés. L'idée est de mettre en relation les capacités repérées des individus et les capacités exigées dans l'exercice des différents métiers.

Le modèle français de l'orientation professionnelle se construit en référence à la « science » et s'appuie sur la psychologie et la théorie des aptitudes. La mesure des aptitudes des individus par le testing permettrait alors de leur proposer l'orientation la plus adéquate, considérée comme vecteur d'épanouissement. Cette conception est dite fixiste puisqu'il n'est pas envisagé d'évolution des aptitudes de l'individu, elles sont déterminées une fois pour toutes.

L'INOP (Institut national d'orientation professionnelle) est créé en 1928, et va former les conseillers d'orientation professionnelle ancêtres des conseillers d'orientation-psychologues actuels. À sa tête Henri PIERON, père fondateur en France de la psychologie de l'orientation qui défend l'idée de l'existence d'aptitudes naturelles chez l'individu.

L'orientation ne concernait que les métiers manuels, l'orientation scolaire elle, reposait sur la méritocratie, la sélection intervenait de manière précoce. Pour entrer en formation professionnelle, il fallait alors avoir obligatoirement un avis d'orientation délivré par un expert « orienteur ».

## Les années 60 : la démocratisation de l'enseignement

L'orientation est pensée comme un moyen de répartir les élèves entre les différentes structures scolaires, en fonction de leurs résultats mais aussi en lien avec les besoins en qualification et en emploi. En 1962, l'orientation devient scolaire et professionnelle. L'appréciation est laissée aux enseignants en fonction de la réussite scolaire, la voie royale reste le lycée. Toute autre décision d'orientation et en particulier vers la voie professionnelle l'est par défaut, et revêt un caractère négatif. Dans cette conception, il y a peu de place pour les choix des élèves et leurs familles. L'orientation est vécue comme autoritaire et donnera lieu à de fortes contestations.

## ➔ LA CONCEPTION INFORMATIVE :

Début des années 70, la situation économique favorable et les nouvelles procédures d'orientation (1973) qui associent plus étroitement les familles dans les décisions d'orientation vont favoriser la diffusion d'informations sur les métiers et les formations. La possibilité de bien s'orienter est liée à l'accès à une « bonne » information.

En 1970, l'ONISEP est créé, et en 1971 les centres d'orientation scolaire et professionnelle deviennent alors les centres d'information et d'orientation (CIO).

## LA CONCEPTION ÉDUCATIVE

Dans les années 80, l'orientation est l'objet de toutes les critiques. Une plus grande liberté dans les choix des élèves et des familles est revendiquée.

L'approche éducative vise l'acquisition de compétences par l'élève et une autonomie dans la réflexion.

La loi d'orientation de 1989 place l'élève au cœur du système. L'élève élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'équipe éducative, en particulier du professeur principal. Mais la décision finale en matière d'orientation reste celle du chef d'établissement.

L'article 8 de la loi d'orientation de 1989 précise que « *le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie du droit à l'éducation* ».

Le décret du 14 juin 1990 définit l'orientation comme le résultat du processus continu d'élaboration et de réalisation du projet personnel de formation et d'insertion sociale et professionnelle que l'élève de collège, puis de lycée, mène en fonction de ses aspirations et de ses capacités.

En 1991, le conseil national des programmes préconise la mise en place d'un temps scolaire pour l'orientation (TSO), mais aucun texte d'application ne suivra.

### L'éducation à l'orientation : EAO

La circulaire du 31 juillet 1996 met en œuvre l'expérimentation de l'EAO en collège, bientôt suivie par une circulaire pour les lycées.

Face à la complexité du système éducatif et d'un monde professionnel en mutation rapide, l'EAO est une démarche éducative personnalisée qui permet de rectifier les stéréotypes et les représentations trop souvent erronées des élèves. L'EAO aide les jeunes à faire des choix, ne s'appuyant pas uniquement sur des informations documentaires, mais sur des compétences et connaissances développées

durant la scolarité. Ces compétences font partie intégrante des missions du collège.

Les élèves doivent pouvoir faire des choix le moment venu, qui reposent sur une bonne connaissance de leurs goûts, de leurs aptitudes, de leurs aspirations et de l'environnement économique.

*« Ce processus sera réactivé tout au long de la vie, c'est-à-dire que l'individu doit pouvoir développer les compétences sociales et personnelles qui lui permettront de s'adapter à l'environnement en mouvement, et aux contraintes économiques. »*

Les personnes doivent être informées. À la différence de la conception informative, *elles ne sont plus considérées comme de simples usagers des services, la réglementation les protège.*

La conception de l'orientation dans l'EAO s'inscrit dans une démarche collective, ce qui tranche avec les conceptions plus individuelles précédentes, et les contenus sont intégrés dans les disciplines.

L'orientation concerne les élèves tout au long de leur scolarité de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au collège, et de la 2<sup>e</sup> à la terminale au lycée général et technologique (pas de circulaire pour le lycée professionnel). Les familles sont responsabilisées dans les choix d'orientation.

#### Les trois axes de l'EAO sont :

- ▶ *La connaissance de l'environnement économique, social et la représentation des métiers.*
- ▶ *La connaissance des systèmes de formation.*
- ▶ *La construction d'une représentation positive de soi.*

Les compétences et connaissances se composent de compétences transversales qui peuvent être acquises dans les disciplines et de temps spécifiques consacrés à l'exploration des intérêts et la connaissance des métiers et formations.

L'ensemble des actions qui concourent à l'EAO constitue le programme d'orientation qui est partie intégrante du projet d'établissement et qui est élaboré avec les conseillers d'orientation-psychologues et les directeurs de Centres d'information et d'orientation (CIO).

La note de la DEP du 18 avril 2003 met en évidence les limites de la généralisation de l'EAO, elle n'a été mise en place que dans 55% des collèges et 37% des lycées.

*Circulaire n°96-204 du 31 juillet 1996 (collège) – circulaire n°96-230 du 1<sup>er</sup> octobre 1996 (lycée général et technologique).*

#### Ne pas confondre :

##### ▶ « L'Éducation aux choix » :

un programme scolaire spécifique au Québec, des années 70 à la fin des années 90, et qui consistait en des cours d'orientation assurés par des enseignants selon un programme défini (appelé ADVP : activation du développement vocationnel et personnel).

##### ▶ « L'Éducation des choix » : EDC

est la transcription du programme québécois en France, et qui a fait l'objet de publications commercialisées.

### Découverte professionnelle

En 2005, avec la mise en place de la découverte professionnelle 3 h et 6 h, l'orientation est considérée comme un enseignement à part entière, inscrit dans l'emploi du temps et assuré par des équipes pédagogiques pluridisciplinaires. Mais cela reste limité à quelques élèves en classe de 3<sup>e</sup>.

L'option DP3 facultative en 3<sup>e</sup> vise à apporter aux élèves une approche du monde professionnel par la découverte des métiers, et élargir la culture générale.

La DP6 majoritairement implantée en lycée professionnel, est proposée à des élèves souhaitant se remotiver autour d'un projet de formation dans les voies générales, professionnelles ou technologiques.

La DP6 a été remplacée par la 3<sup>e</sup> préparatoire aux formations professionnelles (ou 3<sup>e</sup> prépa-pro) à la rentrée 2011.

*Arrêté du 14 février 2005 - BO n°11 du 17 mars 2005*

## La démarche éducative en orientation

*L'éducation en orientation ne doit pas être assimilée au conseil en orientation. Le conseil en orientation est une pratique issue de la psychologie, et qui s'exerce dans une situation de face à face.*

*L'éducation en orientation vise l'acquisition de compétences et connaissances qui seront utiles et mobilisables dans tous les choix d'orientation et de formation, tout au long de la vie. La démarche éducative en orientation s'inscrit au sein des disciplines, les enseignants doivent concourir à développer des compétences transversales chez les élèves.*

*Les Québécois parlent maintenant « d'approche orientante ». Cette approche est totalement intégrée dans les projets d'établissement et ne doit pas se limiter à une juxtaposition d'actions (démarche continue - concertée et collective).*

## Le parcours de découverte des métiers et des formations : PDMF

Défini par la circulaire du 11 juillet 2008, le PDMF concerne tous les élèves de la 5<sup>e</sup> à la terminale des cycles de collèges et lycées. Il vise à sécuriser les parcours scolaires, mieux anticiper les transitions, et permettre à chacun de construire son parcours personnel de la façon la plus éclairée qui soit.

L'objectif visé est la capacité à s'orienter tout au long de la vie qui existait déjà dans la circulaire de 1996 sur l'EAO. Cette capacité s'inscrit dans la perspective européenne du 18 décembre 2006, qui émet des recommandations s'agissant des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les compétences « Apprendre à apprendre », « Esprit d'initiative et d'entreprise », « Compétences sociales et civiques » se retrouveront dans le PDMF. Dans le socle commun de connaissances et de compétences (loi d'avril 2005), la compétence 7 « autonomie et initiative » est en lien direct avec le PDMF au collège.

Le 21 novembre 2008, les états membres de l'Europe adoptent la résolution « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie, et en particulier favoriser l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de la vie ».

Le PDMF a pour objectif de maintenir pour tous les élèves, l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il contribue à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, et permet de donner à chacun les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire. Il soutient l'élévation des niveaux de formation.

**« Il s'agit pour chaque élève tout au long de ce cursus d'appréhender des métiers différents à tous les niveaux de qualification, relevant de plusieurs champs professionnels, en dehors de tout préjugé sexué ; de découvrir les différentes fonctions des entreprises et administrations ; de connaître l'ensemble des voies de formations que lui offre le système éducatif. »**

Il présente des ressemblances avec l'EAO mais également des différences, ainsi la coordination des actions doit être renforcée de la 5<sup>e</sup> à la terminale, avec mise en cohérence et continuité. Le PDMF se caractérise par **des étapes métiers et des actions ciblées par niveau scolaire**. Les niveaux 4<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> sont mis en exergue. On ne parle plus de construction d'une représentation positive de soi, comme dans l'EAO. La **question du conseil** est importante dans la mise en place de ce parcours (entretiens conseils, conseil anticipé en orientation...).

**La terminologie de projet est abandonnée pour celle de parcours.** Le PDMF est pensé comme un outil intéressant.

Le PDMF participe à l'acquisition des compétences 6 et 7 du socle commun. L'élève doit garder trace du travail accompli tout au long de la scolarité dans un passeport orientation formation, qui peut être numérique : le web-classeur orientation. Enfin le PDMF va s'inscrire dans un dispositif temporel qui est l'accompagnement personnalisé en lycée (AP). L'AP comprend un volet orientation.

**Les trois dimensions du PDMF sont les suivantes :**

- ▶ **Se familiariser avec l'environnement économique (découverte des métiers).**
- ▶ **Connaitre les systèmes d'éducation (découverte des formations).**
- ▶ **Savoir s'autoévaluer (autoévaluation-connaissance de soi).**

Cette dernière dimension relève de la capacité de l'élève à réfléchir sur soi-même, à identifier ses points forts et ses faiblesses notamment dans les apprentissages. Elle tient compte de ses goûts, ses centres d'intérêt, ses valeurs, qui peuvent évoluer et s'enrichir tout au long de la construction du parcours.

Le PDMF est mis en place sous l'impulsion du chef d'établissement, les enseignants de toutes les disciplines sont concernés, les interventions des conseillers d'orientation-psychologues sont intégrées dans le parcours. Les parents d'élèves ainsi que des partenaires extérieurs sont associés.

*Circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008  
BO n° 29 du 17 juillet 2008*

### ► Pour en savoir +

*« L'orientation c'est l'affaire de tous » coordonné par Dominique Odry - collection Repères pour Agir SCEREN - 2006*



*Sous l'impulsion du chef d'établissement, l'ensemble des acteurs locaux constituant le réseau se réunit ponctuellement pour la mise en œuvre et le suivi du parcours Avenir.*

*Un point de vigilance particulier doit être porté à la lutte contre les stéréotypes sociaux et sexués qui enferment les filles et les garçons dans des choix prédéterminés. Les acteurs concernés par le parcours doivent être régulièrement formés aux enjeux de l'égalité (cf. circulaire 20 janvier 2015) - « mise en œuvre de la politique éducative de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école ».*

## ↑ QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS AVENIR ?

Depuis les années 90, différents dispositifs ont été proposés aux élèves : Éducation à l'orientation (EAO), découverte professionnelle en 3<sup>e</sup> (DP3), parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Ces « dispositifs » ne considéraient pas l'information sur le monde économique et professionnel dans le cadre des disciplines scolaires. Dans la plupart des cas se posait la question récurrente de l'inscription ou non dans l'emploi du temps et de l'externalisation des séances.

### *Le « parcours Avenir » a pour spécificités :*

- ▶ Un ancrage disciplinaire en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes au collège et au lycée ;
- ▶ Une individualisation du parcours en fonction des besoins des élèves ;
- ▶ Une prise en compte de l'ensemble de la scolarité du 2<sup>d</sup> degré ;
- ▶ Une inscription dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) au collège, en particulier l'EPI « monde économique et professionnel » ;
- ▶ Une finalité plus large que le simple choix d'orientation en fin de 3<sup>e</sup>, et qui vise à l'acquisition d'une véritable culture économique ;
- ▶ Un questionnement sur les stéréotypes sociaux et sexués qui devrait contribuer à diversifier les parcours d'orientation des filles et des garçons, et favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

## ↑ QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PARCOURS AVENIR ?

### *La mise en œuvre de ce parcours poursuit 3 objectifs*

#### ▶ **Permettre la découverte du monde économique et professionnel :**

Au travers des disciplines scolaires, les élèves doivent acquérir une grille de lecture du monde économique et professionnel dans toute sa diversité. Les enseignants s'appuieront sur les contenus de leur discipline, et des projets transdisciplinaires pour développer cette culture commune.

Il s'agit pour les élèves d'avoir une première connaissance du monde du travail, du rôle et du fonctionnement des entreprises, des relations sociales, des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des modalités et des perspectives d'insertion professionnelle.

#### ▶ **Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative :**

La compétence à entreprendre se traduit par la capacité à s'engager dans une tâche, à tester les voies possibles pour réussir, et à mettre en mots les processus à l'œuvre. Les élèves doivent acquérir la capacité à mobiliser les connaissances acquises dans le cadre de l'objectif 1 portant sur la découverte du monde économique et de l'entreprise.

#### ▶ **Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle :**

Les connaissances et compétences acquises dans le cadre des deux premiers objectifs doivent être mobilisables par les élèves dans la préparation de leur projet scolaire et professionnel. La participation des familles est importante, pour qu'elles puissent être impliquées et responsabilisées dans les choix d'orientation de leurs enfants. L'accompagnement de l'élève dans la construction de son projet d'orientation s'articulera autour de temps forts collectifs en partenariat avec le monde économique et professionnel et de temps d'individualisation (en particulier la séquence d'observation en 3<sup>e</sup>).

↳ Pour en savoir +

BO du 7 juillet 2015 n°28  
« Actions éducatives » - parcours Avenir  
(référentiel du parcours Avenir).





# PARCOURS AVENIR : LES AXES DE TRAVAIL

Le parcours Avenir se distingue du PDMF en ceci qu'il s'inscrit dans une progression disciplinaire, voire interdisciplinaire, et qu'il engage à développer des projets partagés avec les partenaires du monde économique et social, et les collectivités territoriales sur des territoires donnés.

Les démarches et activités proposées ci-dessous seront choisies en fonction de la nature du projet mené par l'établissement, et n'ont pas valeur d'exhaustivité.

(cf. circulaire parue au BO n°28 du 9 juillet 2015)

## ➔ AU COLLÈGE

La mise en œuvre du parcours contribue à l'acquisition des compétences du socle, en particulier dans les domaines 4 et 5. Les compétences des domaines 1-2-3 sont également mobilisées durant la mise en œuvre du parcours au collège. Le parcours s'adresse à tous les élèves, y compris ceux suivant une scolarité en ULIS. Il contribue à donner du sens et valoriser le contenu des apprentissages, en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socioéconomique.

PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES	DÉMARCHES POSSIBLES	LIENS AVEC LE SOCLE COMMUN
<b>PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL</b>		
<p><b>A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaître des notions qui contribuent à la compréhension de ces principes notamment :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- travail ;</li> <li>- qualification professionnelle ;</li> <li>- besoins humains, ressources naturelles, humaines et technologiques ;</li> <li>- production, échange, marché ;</li> <li>- biens et services ;</li> <li>- secteur d'activité : primaire, secondaire, tertiaire ;</li> <li>- choix économiques, revenus, action collective et organisations ;</li> <li>- égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;</li> <li>- notion de contrat de travail.</li> </ul> </li> <li>➤ Identifier les principales formes d'organisation de l'activité économique et sociale dans l'espace, à différentes échelles et dans le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontres, recueils de témoignages, recherches d'informations...</li> <li>➤ Croiser les contenus et les outils disciplinaires pour enrichir la compréhension du monde économique et professionnel.</li> <li>➤ Chaque discipline identifie les notions qui contribuent à la compréhension de ces principes de fonctionnement du monde économique et professionnel.</li> <li>➤ Montrer la diversité, et l'ampleur des besoins humains, ainsi que leur relativité par rapport aux contextes économiques, culturels et sociaux.</li> <li>➤ Montrer le caractère limité des ressources, en particulier naturelles pour répondre à des besoins illimités.</li> <li>➤ Identifier, à partir d'exemples proches ou emblématiques de marchés les deux composantes d'un marché : l'offre et la demande d'un produit.</li> <li>➤ Étudier des biens et des services de l'environnement proche des élèves : sens des évolutions, filière de production, acteurs du marché, sensibilisation aux choix économiques.</li> <li>➤ Identifier, différencier, trier et classer des informations concernant le monde économique et professionnel.</li> <li>➤ Montrer la différence entre travail prescrit et travail réalisé en comparant une fiche de poste et l'observation ou l'interview d'un professionnel.</li> <li>➤ Montrer par des études de documents et des témoignages les liens entre niveaux de qualification et parcours d'insertion professionnelle.</li> <li>➤ À partir de l'étude précise d'un métier, mettre en évidence toutes les activités développées dans le cadre du métier.</li> <li>➤ Montrer à partir de textes littéraires, de documents historiques et scientifiques, l'évolution du contenu d'un métier en fonction des progrès scientifiques et techniques.</li> <li>➤ Partir de problématiques pour développer les questionnements, les débats et l'enrichissement des représentations.</li> <li>➤ Mettre en œuvre des scénarios dans lesquels les élèves vivent des situations, découvrent et organisent leurs représentations et acquièrent des connaissances sur la réalité du monde économique et professionnel. Les scénarios combinent des situations d'enseignement variées, privilégiant une démarche active, dans lesquelles différents contenus disciplinaires sont mobilisés autour d'une même problématique.</li> <li>➤ Travailler sur les représentations des métiers pour en faciliter une meilleure appréhension.</li> <li>➤ Travailler cette évolution à partir de l'étude de la réalisation d'œuvres et de changements techniques (architecturaux, littéraires, musicaux, sportifs...). À titre d'exemples, identifier les effets du numérique sur les activités humaines, ou encore situer un métier dans le temps pour montrer l'influence des progrès sur son évolution.</li> </ul>	<p><b>DOMAINE 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les systèmes naturels et les systèmes techniques.</li> <li>« [...] donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes. Il s'agit d'éveiller sa curiosité, son envie de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer, tout en les initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. »</li> </ul> <p><b>DOMAINE 5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les représentations du monde et l'activité humaine.</li> <li>« L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, Outre-mer ».</li> <li>« Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- [...] les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ;</li> <li>- les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ;</li> <li>- les principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ;</li> <li>- les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale ».</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>B- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles.</li> <li>➤ Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.</li> <li>➤ Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.</li> </ul>		<p>Les compétences des domaines 1 à 3 sont également mobilisées. La mise en œuvre du parcours Avenir contribue à leur acquisition.</p> <p>Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer            Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre            Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen</p>



# AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

L'objectif de ce parcours est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation intégrant la préparation de l'après-bac. Pour chaque niveau, il s'agit de combiner les trois objectifs du parcours, la formulation du choix d'orientation se fera notamment dans le cadre de l'orientation active. Le parcours trouve sa place dans l'accompagnement personnalisé. Il s'inscrit dans la logique du continuum - 3/+ 3.

## PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES

## DÉMARCHES POSSIBLES

### PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

#### A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations (entreprises, administrations publiques, associations), de différentes tailles et au sein d'espaces économiques variés.
- Étudier les interactions entre les entreprises et leur environnement territorial, social et systémique, en appliquant des notions fondamentales déjà acquises (besoins, ressources, production, biens et services, échanges, marchés, secteurs et filières d'activité, revenus).
- Identifier les sources d'emploi dans l'environnement régional, national et international.
- Identifier les trajectoires d'insertion des jeunes sortant aux différents niveaux de qualification.
- Analyser le fonctionnement du marché du travail en identifiant l'offre et la demande de travail (ou l'offre et la demande d'emplois), la faible mixité des métiers, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, le plafond de verre, le temps partiel non choisi, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Comprendre les enjeux économiques et démocratiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

#### B- DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ DU MONDE PROFESSIONNEL

- Établir les liens entre des activités professionnelles et les connaissances qu'il faut mobiliser pour les exercer, en particulier pour les séries technologiques.
- Identifier les différentes voies d'accès aux différents métiers.
- Repérer les conditions de travail dans les différents métiers (rémunération horaires, déplacements, pénibilité - tout particulièrement pour les élèves en situation de handicap - représentation des salariés et droits syndicaux, contraintes, organisation du travail, mobilité professionnelle (promotion interne, de reconversion, etc.).

#### C- DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE

- Apprécier la diversité des activités professionnelles et leur mode d'exercice (importance du travail en équipe, en réseau, en partenariat).
- Décrire de façon précise et organisée la réalité d'une activité professionnelle.

#### ÉTUDIER LE TISSU ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Rechercher des organisations diverses de différente nature, de petite ou de grande taille (PME ou grande entreprise), proches ou plus éloignées (collectivité locale ou État), qui agissent dans un environnement local, national ou international (ONG par exemple). Exploiter en particulier des informations liées aux pôles de compétitivité et aux campus des métiers et des qualifications.
- Analyser les parcours d'insertion dans quelques secteurs professionnels à partir des diplômes obtenus et des territoires (à l'aide des travaux du Cereq par exemple).
- Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional. Comparer (s'il y a lieu) la situation de l'environnement de l'établissement, au niveau régional et national.
- Identifier l'importance de la production et des échanges dans la vie économique, et les métiers afférents de l'industrie, des services, de la gestion, du commerce, du transport et de la logistique.

➤ Repérer les métiers en tension et les métiers en développement à un instant précis, dans un territoire donné. Identifier les métiers et les secteurs d'activité marqués par des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et la nature des actions conduites dans les secteurs et dans les entreprises pour y remédier.

#### DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET RENCONTRER DES PROFESSIONNELS

- Étudier des secteurs d'activité et les métiers et mettre en évidence les contenus disciplinaires nécessaires pour les exercer.

- Rencontrer les représentants des professions.

#### FAIRE LE LIEN ENTRE LES MÉTIERS ET LA RÉALITÉ DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU SEIN DES ORGANISATIONS

- Encourager et généraliser la découverte des organisations (entreprises, collectivités locales, associations) grâce à des périodes d'observation (article L. 332-3-1 du code de l'éducation) des visites, des interventions de professionnels ou des stages réalisés pendant les vacances scolaires, en particulier pour les élèves de seconde.

- Identifier les différentes fonctions au sein d'une organisation locale (entreprise, administration, association), mettre en relation sa structure et sa finalité, interroger les professionnels dans l'exercice de leur métier, observer les activités de production d'un bien ou d'un service et situer les métiers qui y concourent.

- Analyser la place respective des femmes et des hommes.

### DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE

#### A- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION, NOTAMMENT DU FAIT DE L'INNOVATION DANS LES ORGANISATIONS

- Établir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles.
- Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.
- Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

#### B- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF :

- Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète.
- Co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirer parti pour son parcours.
- Faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, à travers notamment la création d'entreprise.

.../...

#### ÉTUDIER LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE ET LE PROCESSUS D'INNOVATION

- Repérer les différentes fonctions dans une organisation et le rôle des acteurs. Mesurer les enjeux d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Rencontrer des professionnels et recueillir leur témoignage sur la fonction qu'ils occupent, sur les activités qu'ils réalisent et sur les contraintes qu'ils doivent respecter.

#### RÉALISER UN PROJET CONCRET AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- Mettre en œuvre une démarche de projet : choix du projet, recensement des ressources, des contraintes et des opportunités de l'environnement ; répartition des tâches à l'intérieur du groupe ; planning ; réalisation du projet ; bilan et évaluation.

.../...

# AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE (SUITE)

## PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES

.../...

### C- CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE

- › Distinguer découverte, invention, innovation, coopération, solidarité.
- › Distinguer les différentes formes d'innovation : innovation de produits, innovation de procédés, innovation de commercialisation.
- › Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoins, concurrence, etc.
- › Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.

## DÉMARCHES POSSIBLES

.../...

### S'INITIER AU PROCESSUS CRÉATIF PAR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

- a ) Initiation aux processus d'innovation et de création*
- › Encourager les stages d'observation dans un secteur innovant, universitaire, scientifique (laboratoire de recherche), rencontres avec les enseignants-chercheurs, avec les doctorants par exemple, prévues dans le cadre des conventions entre EPLE et EPCSCP.
  - › Développer les jeux de simulation et de mise en situation.
  - › Développer les initiatives de création de « mini-entreprises ».
  - › Développer des partenariats et des parrainages avec des associations de professionnels, par exemple en coopération avec les CCI.
- b ) Encouragement à l'initiative individuelle et collective*
- › Coopérer et s'engager avec des associations sociales et solidaires, au niveau local et régional.
  - › Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : participation active à la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée portes ouvertes, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).
- Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.**

## PERMETTRE À L'ÉLÈVE D'ÉLABORER SON PROJET D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

### A - DÉCOUVRIR LES POSSIBILITÉS DE FORMATIONS ET LES VOIES D'ACCÈS AU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL, RENFORCER SES COMPÉTENCES D'ORIENTATION ACTIVE

- › Connaître les voies de formation du système éducatif, leurs spécificités (diplômes, programmes, référentiels, etc.), les séries et spécialités et les passerelles possibles.
- › Connaître les grandes filières de formation supérieure, leurs conditions et modalités d'accès.
- › Connaître les débouchés privilégiés dans le cas des choix de voies et de filières, ainsi que les secteurs qui recrutent fortement. Connaître les enjeux en termes de mixité des métiers et de niveau de qualification.
- › Connaître les différentes modalités de formation dans le postbac : formation initiale sous statut d'étudiant ou apprentissage.
- › Connaître les grandes données en matière d'inégalités dans le monde du travail : inégalités femmes-hommes, inégalités liées aux territoires, aux situations de handicap.
- › Identifier les stéréotypes sociaux et de sexe et les représentations liées aux métiers pour mieux choisir.
- › Connaître les principes de non-discrimination dans les formations et l'accès à l'emploi.
- › Connaître et construire les conditions de faisabilité de son projet d'études (coûts, sources de financement, aides à la mobilité et au logement...).
- › Être sensibilisé à l'importance de la mobilité géographique ou professionnelle dans le déroulement d'une carrière.
- › Mobiliser ses compétences en langues étrangères pour s'engager dans des échanges européens et développer sa mobilité.
- › Construire son projet personnel de formation et d'orientation postbac, se déterminer et finaliser ses choix, se préparer à l'enseignement supérieur.
- › Identifier des champs d'activités professionnelles en fonction de goûts personnels.
- › Pour les élèves en situation de handicap, tenir compte des éventuelles limitations d'activités et s'appuyer sur les compétences.
- › Savoir affiner ses choix personnels par une démarche d'orientation active.
- › Intégrer dans son projet une dimension européenne et internationale.
- › Gérer le temps et les échanges dans les procédures d'accès à l'enseignement supérieur.

### S'INFORMER SUR LES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR ET SUR LEURS LIENS AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- › Mettre à jour ses connaissances sur les parcours de formation, sur le schéma général des études supérieures, se renseigner et comparer les formations de l'enseignement supérieur, jusqu'au niveau III au minimum (semaine de l'orientation, activités spécifiques...).
- › Explorer l'information sur l'enseignement supérieur dès le début de l'année scolaire, dans tous les lieux ressources (CDI et CIO).
- › Prendre conscience des diverses formes et moments de formation dans le cadre de la formation et de l'orientation tout au long de la vie : formation initiale, formation continue, stages-passerelles, réorientation, VAE, Greta, compte personnel de formation, conseil en évolution professionnelle...
- › Repérer la variété des parcours d'études pour atteindre un même objectif professionnel en s'appuyant sur des témoignages par exemple.
- › Se renseigner sur les aides et accompagnements possibles notamment lorsque l'on choisit un métier dans lequel la répartition hommes-femmes est déséquilibrée.
- › Étudier les débouchés postbac propres à chaque série - ou spécialité - des baccalauréats préparés.
- › Connaître les sources d'information pour l'insertion professionnelle (SCUIO, missions locales, Pôle emploi).
- › Participer à un programme d'échange européen.

### PRENDRE PART AUX ACTIONS DE DÉCOUVERTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- › Participer à des journées portes ouvertes, visite d'un salon Sup'Info en 1<sup>re</sup> ou/et en terminale.
- › Journée ou période d'immersion dans une université, un IUT, une section de BTS ou une CPGE.

### ÉLABORER SON PARCOURS INDIVIDUEL ET DÉCIDER

- › Chaque année : entretiens personnalisés d'orientation, en utilisant Folios et en pratiquant l'auto-évaluation pour faire le point sur les compétences acquises ou restant à acquérir.
- › En classe de 1<sup>re</sup> GT : conseil anticipé d'orientation à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre, regroupant des acteurs du secondaire.
- › En classe de 1<sup>re</sup> GT : exploration du portail APB pour en connaître la procédure d'inscription, par exemple par l'utilisation du Serious Game « Mon coach APB » de l'Onisep.
- › En classe de terminale GT : conseil de classe personnalisé dédié à l'orientation avant le début des inscriptions sur le portail APB, préparation des lettres de motivation et CV pour les dossiers APB.

L'objectif du parcours est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, leur permettant de réviser, affiner et conforter leurs choix d'études, et les projets professionnels. Le parcours Avenir trouve particulièrement sa place dans l'AP.

## PRINCIPALES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ASSOCIÉES

## DÉMARCHES POSSIBLES

### PERMETTRE À L'ÉLÈVE DE DÉCOUVRIR LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

#### A- DÉCOUVRIR LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET LA DIVERSITÉ DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Identifier les principales formes de l'action collective dans différents types d'organisations (entreprises, administrations publiques, associations), de différentes tailles et au sein d'espaces économiques variés.
- Étudier les interactions entre les organisations et leur environnement territorial, social et systémique, en appliquant des notions fondamentales déjà acquises (besoins, ressources, production, biens et services, échanges, marchés, transports, secteurs et filières d'activité, revenus).
- Distinguer les activités de production, d'échange et de gestion.
- Repérer les conditions de travail dans les différents métiers (rémunération horaires, pénibilité - tout particulièrement pour les élèves en situation de handicap - représentation des salariés et droits syndicaux, contraintes, organisation du travail, mobilité professionnelle (promotion interne, de reconversion, etc.).
- Identifier les sources d'emplois dans l'environnement régional, national et international.
- Analyser le fonctionnement du marché du travail en identifiant l'offre et la demande de travail, les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, le plafond de verre, le temps partiel non choisi, l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Comprendre les enjeux économiques et démocratiques de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Analyser les parcours d'insertion professionnelle en fonction de plusieurs critères (diplômes, âge, types de contrats de travail, branche professionnelle, territoire).

#### B- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Établir la relation entre progrès scientifiques et techniques et évolution des activités professionnelles.
- Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.
- Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

#### ÉTUDIER LE TISSU ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Croiser les contenus et les outils disciplinaires pour enrichir la compréhension du monde économique et professionnel.
- Rechercher des données sur l'emploi et l'insertion, en particulier dans le bassin d'emploi local et régional. Comparer (s'il y a lieu) la situation autour du lycée et celle du collège précédent.
- Identifier l'importance de la production et des échanges dans la vie économique, et les métiers afférents de l'industrie, des services, de la gestion, du commerce, du transport et de la logistique.
- Repérer les métiers en tension et les métiers en développement, à un moment précis et dans un territoire donné.
- Identifier les métiers et les secteurs d'activité marqués par des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et la nature des actions conduites dans les secteurs et dans les entreprises pour y remédier.
- Au travers des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui permettent la découverte des métiers de l'entreprise, une meilleure connaissance du métier préparé et l'exercice des activités professionnelles dans un contexte économique réel.
- Comparer les référentiels de formation et les référentiels professionnels.
- Grâce à des rencontres régulières avec les professionnels dans le cadre de conférence ou table ronde pour échanger sur les problématiques liées aux difficultés des métiers, aux conditions de travail, les différents métiers au sein d'une entreprise, etc.
- Par des visites en entreprises ou dans d'autres établissements de formation pour découvrir d'autres processus, matériels et appréhender le milieu professionnel.

### DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES LE SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE

#### A- PRENDRE CONSCIENCE QUE LE MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION NOTAMMENT DU FAIT DE L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

- Établir la relation entre progrès scientifiques, techniques, les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles.
- Situer dans le temps et dans l'espace une activité professionnelle pour mieux comprendre l'impact de l'innovation dans sa transformation et son évolution.
- Identifier les facteurs d'évolution de métiers ou de domaines d'activités.

#### B- S'ENGAGER DANS UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF

- Développer une démarche de projet portant sur une réalisation concrète.
- Co-évaluer et identifier les critères de réussite d'un projet, en tirant parti pour son parcours.
- Faire le lien entre le projet et l'esprit d'entreprendre, à travers notamment la création d'entreprise.

#### C- CONNAÎTRE LE PROCESSUS D'INNOVATION DANS LE MONDE ÉCONOMIQUE

- Distinguer découverte, invention, innovation, coopération, solidarité.
- Distinguer les différentes formes d'innovation : innovation de produits, innovation de procédés, innovation de commercialisation.
- Identifier les principaux facteurs d'innovation : besoins, concurrence, etc.
- Identifier les principaux acteurs et les différentes étapes de l'innovation.

Note : Le processus créatif permet aux élèves de s'engager dans des activités articulant tous les champs de connaissances disponibles (disciplinaires, parcours, vie externe à l'établissement...), pour proposer différentes solutions visant à identifier et résoudre les problèmes posés.

#### ÉTUDIER LE FONCTIONNEMENT CONCRET DE L'ENTREPRISE ET LE PROCESSUS D'INNOVATION

- Organiser des visites collectives et individuelles d'entreprises, des rencontres avec des partenaires.
- Mobiliser les témoignages de professionnels ou autres partenaires sur l'impact de l'innovation sur l'activité professionnelle et les métiers.
- Créer une mini-entreprise qui permet d'aborder collectivement et de façon responsable les différentes activités d'une entreprise en impliquant différents professeurs.

#### RÉALISER UN PROJET CONCRET AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- Participer à des concours professionnels seul ou en groupe.
- Monter un projet collectif, par exemple l'organisation de portes ouvertes du lycée : répartition des rôles, choix des outils, organisation globale, réalisation, bilan, évaluation...

#### S'INITIER AU PROCESSUS CRÉATIF PAR DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Initiation aux processus d'innovation et de création
    - Encourager la créativité dans les activités professionnelles réalisées dans l'établissement.
    - Mobiliser les acquis des PFMP dans l'appréhension du processus créatif.
    - Développer les initiatives de création de « mini-entreprises ».
  - Encouragement à l'initiative individuelle et collective
    - Coopérer et s'engager avec des associations sociales et solidaires, au niveau local et régional ; Encourager la participation à des actions collectives et individuelles dans le cadre du lycée : participation active à la vie lycéenne, animation de clubs, création et gestion d'un événement (journée portes ouvertes, spectacle de fin d'année, bal), participation à la vie citoyenne (CESC, délégués, CVL, MDL).
- Dans la conduite des activités, une attention est portée à la mixité pour éviter la reproduction des rôles traditionnels entre filles et garçons.



# ZOOM SUR QUELQUES NOTIONS

## ➤ COMPÉTENCE :

« Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi. »

(Parlement européen - 26 septembre 2006)

Il s'agit de la mobilisation d'un ensemble de ressources diversifiées, internes (connaissances, capacités, habiletés) mais aussi externes (documents, outils, personnes) ce qui renvoie à la complexité de la tâche et au caractère global et transversal de la compétence. La compétence s'exerce dans des situations contextualisées mais diversifiées ce qui définit un processus d'adaptation et non pas de reproduction de mécanismes ainsi que de possibilité de transférabilité d'une situation à l'autre (EDUSCOL).

La compétence à s'orienter peut être définie comme la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers mais aussi comme la capacité à se connaître soi-même pour prendre les bonnes décisions afin d'aborder les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel.

(Euro guidance - décembre 2013)

« ...S'orienter n'est pas chose facile. Il faut explorer diverses possibilités, s'en construire des représentations, s'interroger sur la manière dont elles nous correspondent, mais aussi dont elles peuvent nous faire progresser. Il faut stabiliser des choix provisoires et savoir les réviser si l'on se trouve dans une impasse. Il faut apprendre à surmonter ses échecs sans revoir systématiquement ses ambitions à la baisse... »

Philippe Meirieu - 7 novembre 2014 extrait café pédagogique.

## ➤ SAVOIR/CONNAISSANCE/CAPACITÉ :

► Un savoir existe en dehors du sujet, il s'agit d'une donnée, d'un concept, qui existe à un moment donné et qui est le plus souvent codifié dans un ouvrage.

► Une connaissance est construite par le sujet à partir de l'intériorisation d'un savoir. D'un individu à l'autre, la construction des connaissances sera différente. C'est la façon dont l'apprenant s'est approprié le savoir.

► Une capacité, c'est le pouvoir, l'aptitude à faire quelque chose. C'est une activité que l'on exerce. Identifier, comparer, mémoriser, analyser, synthétiser, classer, sérier, abstraire, observer, ... sont des capacités. Les termes « aptitude », et « habileté » sont des termes proches de celui de capacité.

« [...] activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissance ; terme utilisé souvent comme synonyme de « savoir-faire ». Aucune capacité n'existe à l'état pur et toute capacité ne se manifeste qu'à travers la mise en œuvre de contenus. » Philippe Meirieu (1987)

La capacité, à la différence de la compétence ne peut pas être évaluée, sauf sur des contenus précis et restreints.

Références : ROEGIERS, X. (1999). *Savoirs, capacités et compétences à l'école : une quête de sens.*

## ➤ RELATION FORMATION/EMPLOI

Un métier est une activité humaine qui nécessite l'acquisition d'un savoir-faire. On peut avoir un métier et ne pas l'exercer.

Un emploi fait l'objet d'un accord entre un employeur et un employé et se traduit généralement par un contrat de travail.

En ce qui concerne la relation formation/emploi, on constate deux phénomènes :

► Depuis les années 70, on assiste à une **déconnexion entre le niveau de formation initiale et l'emploi** qui se traduit par une baisse du niveau d'emploi par rapport au diplôme obtenu.

► On note une **absence d'adéquation qualitative** entre la formation suivie et l'emploi occupé. C'est-à-dire qu'un actif sur deux n'occupe pas un emploi en rapport avec sa formation initiale. Ce taux varie suivant les secteurs professionnels et le niveau de diplôme.

## ➤ GENRE ET ORIENTATION

Filles et garçons font des choix d'orientation différents lors de leur scolarité et de façon précoce (dès la fin de 3<sup>e</sup>), ce qui conditionne leur future insertion professionnelle. La principale motivation des élèves de terminale dans le choix de leur orientation reste l'intérêt pour le contenu des études (pour les filles comme pour les garçons). Mais tout de suite après intervient le critère de « rentabilité » de la filière sur le marché du travail pour les garçons, tandis que les filles parlent de leur projet professionnel. Ledit projet se concentrant sur quelques familles de métiers (soins, éducation, social).

De la maternelle à l'université, les filles réussissent mieux que les garçons, mais elles rencontrent de plus grandes difficultés d'insertion, et sont minoritaires dans les filières d'excellence scientifique.

Source : Dominique Odry - *l'orientation 15 mots pour comprendre et agir* - Sceren 2011



# L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE AUX CHOIX D'ORIENTATION

## ➔ L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION :

### *Un entretien à visée informative et diagnostique*

Les entretiens personnalisés constituent un élément essentiel de la lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans diplôme en proposant un accompagnement renforcé.

À chaque étape clef de sa scolarité, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation avec son professeur principal, accompagné si possible de ses parents. Il se tient le plus tôt possible après la rentrée et permet de mettre en place l'accompagnement individualisé approprié : remédiation, démarche documentaire, entretien d'orientation approfondi, etc.

Le conseiller d'orientation-psychologue aide l'enseignant dans la préparation et le suivi de ces entretiens.

L'entretien personnalisé d'orientation est obligatoire en classe de 3<sup>e</sup> (*Circulaire n°2006-213 du 14 décembre 2006*), de 1<sup>re</sup> et de terminale (avec pour ce dernier, un avis du conseil de classe sur les choix d'orientation post bac envisagés).

Il est également prévu pour les élèves de 1<sup>re</sup> année de CAP et 2<sup>de</sup> professionnelle afin de faire le point avec chacun sur ses conditions d'orientation et d'affectation, ses perspectives d'évolution. Il permet aux enseignants de programmer des réponses pédagogiques différenciées.

## ➔ L'ENTRETIEN D'ORIENTATION APPROFONDI :

### *Un entretien qui est le plus souvent à visée psychologique*

Il est effectué par un expert de l'orientation : le Conseiller d'orientation-psychologue (COP), et s'inscrit dans une temporalité plus longue que celui réalisé par l'enseignant. Le COP va replacer la problématique du sujet dans son histoire personnelle, en mettant à distance relative le scolaire. Il va mobiliser les techniques d'entretien et éventuellement être amené à utiliser des outils tels que les tests pour effectuer des bilans psychologiques et cognitifs.

## ➔ LE CONSEIL D'ORIENTATION ANTICIPÉ EN CLASSE DE 1<sup>RE</sup>

Tout lycéen qui souhaite poursuivre des études dans l'enseignement supérieur doit pouvoir recevoir une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, CPGE, licence et DUT) ainsi qu'un conseil personnalisé relatif aux filières qu'il aurait l'intention de choisir et les exigences spécifiques que celles-ci revêtent. Ces entretiens personnalisés se tiennent dans le cadre de l'orientation active, le plus favorablement au début du 3<sup>e</sup> trimestre.

*Circulaire n° 2011-1015 du 24-6-2011*

## L'ORIENTATION ACTIVE

*L'orientation active est une démarche de conseil et d'accompagnement des futurs étudiants par les universités, leurs enseignants-chercheurs, en coordination avec les proviseurs de lycée et leurs équipes éducatives. Elle a pour objectif de mieux informer les lycéens pour leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis.*

### 1. Information

L'orientation active permet aux lycéens d'accéder à une information générale sur les filières de l'enseignement supérieur ainsi qu'à un conseil personnalisé. Elle s'inscrit naturellement dans le temps dédié à l'accompagnement personnalisé au lycée.

**Elle commence dès la classe de première avec le conseil en orientation anticipé qui vise à apporter aux lycéens :**

- ▶ Une information claire et objective sur l'ensemble des formations dans l'enseignement supérieur,
- ▶ Un conseil sur les filières qu'ils ont l'intention de choisir,
- ▶ Une formation à la recherche des informations utiles,
- ▶ Une sensibilisation à la procédure de préinscription sur [admission-postbac.fr](http://admission-postbac.fr).

Le conseil anticipé en orientation prend appui sur des échanges entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, l'entretien personnalisé d'orientation, l'accompagnement personnalisé.

L'orientation active se poursuit en terminale en prenant appui sur le conseil de classe spécialement dédié à l'orientation (dès le 1<sup>er</sup> trimestre), l'entretien personnalisé d'orientation et sur l'accompagnement personnalisé.

### 2. Préinscription

En terminale, l'élève se préinscrit dans une ou plusieurs universités sur [admission-postbac.fr](http://admission-postbac.fr) et sollicite un conseil sur ses vœux universitaires.

### 3. Conseil

L'université émet un avis personnalisé à l'élève qui a formulé ses vœux de formation. Elle informe également sur des données concrètes de l'établissement : taux de réussite, taux d'insertion, capacités d'accueil...

### 4. Admission

Après avoir saisi ses vœux et les avoir hiérarchisés sur [admission-postbac.fr](http://admission-postbac.fr), l'élève reçoit des propositions d'admission puis s'inscrit dans une formation d'un établissement de l'enseignement supérieur.



La construction du projet d'orientation scolaire et professionnelle, s'inscrit dans la logique des projets existentiels, au même titre que le projet d'insertion ou le projet de vie. Ces conduites de projet ne peuvent apparaître qu'à l'adolescence, et nécessitent la maîtrise des opérations formelles définies par Piaget.

Les projets des jeunes d'âge scolaire sont bien plus larges que le seul projet d'orientation. Jusque dans les années 70, l'élève était plutôt passif ; ce sont les parents et enseignants qui « orientaient ». La loi d'orientation de 1989 qui place l'élève au cœur du système, va renforcer le statut d'élève « acteur de son projet d'orientation », sans oublier de faire référence « aux capacités » pour la faisabilité du projet.

Pour J.-P. Boutinet, le projet d'orientation est pensé pour l'élève en termes de continuité (plutôt quand il réussit ses études) ou de mobilité (plutôt quand les résultats scolaires le font douter). Mais l'élève peut également être dans une attitude attentiste de non-projet, qu'il est important d'identifier, pour savoir ce qu'il y a de sous-jacent. Certains très fragilisés et dans l'incapacité d'anticiper leur avenir, seront dans le hors-projet pour un temps plus ou moins long.

Le projet d'orientation pour le jeune se double d'un projet d'insertion à moyen terme (insertion sociale, professionnelle). Ce projet d'insertion tient compte des expériences, des itinéraires de vie, et peut se construire de différentes façons, y compris par essais et erreurs (projets de substitution, ou alternatifs).

Source : Jean-Pierre Boutinet - « Psychologie des conduites à projet » - PUF - 2014

## DU PARCOURS AU PROJET

Le parcours Avenir permet à l'élève d'acquérir un certain nombre de connaissances et de compétences au travers des disciplines, mais aussi au travers des rencontres avec le monde extérieur, et les entreprises (au sens large c'est-à-dire les organisations, les entreprises publiques et privées, les associations, les services publics...).

Pour construire son projet, l'élève doit passer en mode « acteur » et être en capacité de transférer ses acquis (connaissances et compétences) dans une « supra compétence » à s'orienter tout au long de la vie. L'inconnu restant « la boîte noire » c'est-à-dire comment l'élève va « retraiter » les éléments en sa possession en fonction de ses

propres représentations, mais aussi de facteurs familiaux, économiques...

La mise en place d'un outil de traçabilité qui permet de suivre l'évolution du travail de l'élève dans le cadre de son parcours, et les entretiens personnalisés d'orientation, moments privilégiés dans l'accompagnement, permettront à l'élève l'analyse et l'intégration des connaissances pour la mise en œuvre de son projet.

Le travail sur le parcours sera conduit par toute la communauté éducative, mais la part des enseignants est prépondérante, puisque l'ancrage est disciplinaire (objectifs 1 et 2).

Le travail sur le projet (objectif 3) sera plus spécifiquement accompagné ou guidé par les conseillers d'orientation-psychologues (conseils en orientation).



- Compétences et connaissances professionnelles du monde économique et social, acquises dans les disciplines et les enseignements **AP, EPI, PFMP**

AP : Accompagnement Personnalisé  
EPI : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires  
PFMP : Période de Formation en Milieu Professionnel



### Boîte noire du sujet Transferabilité ?

- Traçabilité : mise en place du passeport orientation formation : **FOLIOS**
- Entretiens d'orientation



- Se projeter
- Faire des choix d'orientation raisonnés et éclairés



# EXPÉRIMENTATION EN BOURGOGNE :

*Le collège de Saint-Martin-en-Bresse est un petit collège rural de Saône-et-Loire qui accueille 280 élèves dans des conditions de travail extrêmement favorables. Le climat scolaire qui y règne s'avère très bon. Cet établissement a été expérimentateur de la mise en place du parcours Avenir dès 2014 et a été doté de l'outil FOLIOS en janvier 2015.*

Toutefois, suite au diagnostic partagé entre l'équipe éducative et le chef d'établissement, il est incontestable que les élèves manquent cruellement d'ambition pour des raisons diverses, mises en valeurs par différents critères d'observation (comptes rendus des entretiens avec les familles, nature des stages en entreprise, vœux d'orientation...). Les causes de ce manque d'ambition sont principalement liées à la mobilité géographique et à une grande méconnaissance du monde professionnel.

De plus, il est constaté, au fil des années, un manque de motivation qui s'accroît face au travail, mais aussi un détachement des élèves qui s'amplifie lorsque sont abordées la poursuite d'études et les carrières possibles.

Alors qu'il est complexe (mais pas impossible !) pour les équipes d'agir sur le manque de mobilité géographique des élèves, notamment quand les causes sont financières, il est relativement plus aisé de travailler sur la découverte du monde professionnel et sur l'acquisition de l'autonomie et du sens de la coopération ; leviers incontestables de la motivation. C'est tout l'enjeu du parcours Avenir.

Sa mise en place au sein de l'établissement a eu plusieurs bienfaits. En effet, avant même d'étudier le contenu de ce nouveau parcours, il semblait important de faire un bilan précis des actions concernant l'orientation et une analyse fine des orientations des élèves et de leur poursuite d'études. Un récapitulatif de ce que proposaient le collège et les professeurs sur cette thématique a également été réalisé.

Puis, un référent parcours Avenir a été nommé pour seconder le chef d'établissement. Ensemble, à partir des textes innovants de ce parcours et avec les bilans et diagnostics, ils ont mis en place un véritable projet avec un échéancier, des évaluations intermédiaires, la collecte d'indicateurs et des séances de formation et de réflexion auprès des professeurs.

Pour le chef d'établissement, l'enjeu consistait à faire comprendre aux équipes que le sigle n'était pas le seul changement impulsé par ce texte.

Les innovations concernant l'ancrage dans les enseignements et les projets coopératifs notamment, devaient être mises en valeur pour les faire ensuite partager par les équipes.

L'enjeu réel du parcours Avenir est véritablement pédagogique car il nécessite de nouvelles pratiques permettant aux élèves de s'inscrire dans un projet tout en coopérant. Certains professeurs qui pratiquent la pédagogie en îlots ont tout de suite été à l'aise avec la notion de coopération.

Quant aux professeurs de DP3, ils possédaient les contacts dans le monde professionnel, nécessaires à la mise en place des partenariats. Une des pistes d'action a été de mutualiser toutes ces compétences et ces informations pour qu'elles profitent à toute l'équipe.

*Il est important que tous les professeurs, l'équipe vie scolaire et de nombreux partenaires (mairies, parents d'élèves, ambassadeurs des métiers de l'industrie...) s'investissent pleinement dans la mise en place de ce parcours pour qu'il soit le plus riche possible.*

**Mme Maufroy, principale du collège  
Olivier de la Marche -  
Saint-Martin-en-Bresse**



📄 Téléchargeable sur :

[http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/  
Franche-Comte/Equipes-educatives/Res-  
sources-pour-le-Parcours-Avenir](http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Franche-Comte/Equipes-educatives/Res-sources-pour-le-Parcours-Avenir)



# LA MISSION ÉCOLE ENTREPRISE

*Le parcours Avenir poursuit, entre autres, l'objectif de permettre aux élèves de découvrir le monde économique et professionnel. Sa mise en œuvre s'appuie fortement sur la relation école-entreprise réaffirmée dans le cadre des différentes actions développées par le conseil national éducation-économie (CNEE).*

*Le Conseil Relation École Entreprise (CREE) est la structure académique de référence pour aider les équipes éducatives à impulser des projets et des activités visant à rapprocher les mondes de l'Éducation nationale et de l'entreprise.*

## ➤ LE CONSEIL RELATION ÉCOLE ENTREPRISE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

Le CRÉE recense, développe, valorise et soutient les différentes actions entre le monde éducatif et le monde professionnel.

L'équipe est composée de trois chargées de mission et d'un ingénieur pour l'école (IPE) sous la responsabilité de l'adjointe du DAFPIC chargée de la formation initiale.

Elle travaille en lien étroit avec les corps d'inspection, le service académique d'information et d'orientation, les établissements et dispositifs d'enseignement, et les acteurs du monde économique, entreprises, branches professionnelles, syndicats et chambres consulaires.

Des rencontres, des découvertes d'entreprises sont proposées par les partenaires professionnels aux équipes pédagogiques de collège et de lycée.

Elles permettent aux collégiens et aux lycéens d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement économique, de se projeter dans l'avenir et ainsi faciliter les choix d'orientation.

Afin de coordonner les initiatives des différents partenaires, l'ensemble des actions est regroupé sous la forme d'un document unique envoyé à tous les établissements scolaires en début d'année scolaire.

### ➤ Pour en savoir plus :

<http://www.ac-dijon.fr/pid30013/actions-pour-la-decouverte-de-l-environnement-economique.html>

D'autres initiatives hors de ce dispositif sont également possibles.

Lorsqu'un établissement souhaite développer des actions en lien avec le monde de l'entreprise, il peut faire appel à l'équipe du conseil relation école entreprise.

Lorsqu'une entreprise souhaite faire partager la passion de ses métiers aux élèves et à leurs enseignants, le conseil relation école entreprise est là pour la mettre en relation avec des établissements.

De nouvelles conventions de partenariat sont ainsi signées chaque année.

## ➤ QUELQUES ACTIONS DANS L'ACADÉMIE

### ➤ Les carrefours jeunes-chercheurs-entreprises

À destination des lycéens de 1<sup>re</sup> et Terminale d'enseignement général et technologique, les carrefours jeunes-chercheurs-entreprises ont pour but de créer un lieu de découverte et d'échanges entre les jeunes, les chercheurs et les entreprises.





## LES

# TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Tout au long de l'année un certain nombre de manifestations permettent aux élèves de travailler leur projet d'orientation.

## ➔ POUR LES COLLÉGIENS :

### ➤ **Les forums de l'orientation en région Bourgogne**

Ces forums s'inscrivent dans le prolongement des activités pédagogiques proposées aux élèves pour les éclairer dans leurs choix d'orientation. La plupart sont organisés au sein des établissements, et sont destinés aux élèves de 3<sup>e</sup> voir 4<sup>e</sup>.

Le forum des Formations après la 3<sup>e</sup> qui se déroule chaque année à Longvic, mi-janvier, permet aux élèves et à leur famille (la deuxième journée), dans un lieu unique, de s'informer et d'échanger sur les métiers, les secteurs d'activité, les itinéraires de formation, et les évolutions professionnelles. Ces forums représentent une étape importante d'information pour les jeunes.

➤ Pour en savoir +

[www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/](http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/)

### ➤ **Les journées portes ouvertes**

des lycées professionnels, des lycées d'enseignement général et technologique et des établissements agricoles :

De janvier à mars, des journées portes ouvertes sont organisées dans la majorité des établissements. C'est l'occasion pour les jeunes et leur famille d'échanger avec les équipes pédagogiques, les élèves en formation...

➤ Pour en savoir +

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Bourgogne/Agenda-de-l-orientation/Portes-ouvertes/Journees-portes-ouvertes>

### ➤ **L'accueil en milieu professionnel Circulaire n°2003-134 du septembre 2003 :**

L'article L.211-1 du code du travail donne un fondement légal à l'organisation de « visites d'information et de séquences d'observation en milieu professionnel » pour des élèves de l'enseignement général.

Différents objectifs peuvent être poursuivis, et se traduiront par des accueils différenciés :

- visites d'information,
- séquences d'observation,
- stages,
- période de formation en milieu professionnel.

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de 3<sup>e</sup>.

Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail.

Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel, en liaison avec les programmes d'enseignement.

### **L'ACCOMPAGNEMENT DES FORUMS DE L'ORIENTATION**

#### **« Si plus tard j'étais... » - Exemple du collège Montchapet de Dijon.**

« En partenariat avec le CIO de Dijon 1, le Rotary Club et les fédérations de parents d'élèves, le collège organise depuis plusieurs années « Si plus tard j'étais... », occasion de rencontres entre des élèves et des professionnels.

La communication de cet évènement se fait par l'Espace Numérique de Travail de l'établissement (ENT : Liberscol) et par FOLIOS intégré à l'ENT.

Une programmation d'au moins neuf secteurs sur trois ans est faite afin d'offrir aux collégiens une ouverture aussi large que possible sur son parcours, cela va des secteurs de l'industrie à celui de la santé-social en passant par celui du droit.

Ce concept consiste à accueillir des professionnels et uniquement au moment de la pause méridienne. Les élèves viennent sur la base du volontariat et échangent, le temps nécessaire, par petits groupes, avec chaque professionnel.

Pour accompagner et préparer la visite des élèves sur le forum, des ressources pédagogiques sont proposées par l'Onisep Bourgogne dans FOLIOS.

Ainsi, pour enrichir leurs entretiens, les élèves répondent, en amont, à un questionnaire exploratoire interactif « ce que je sais du secteur » mis à leur disposition dans FOLIOS.

C'est également dans cet outil qu'après le forum chaque élève doit répondre au questionnaire « ce que j'ai retenu » et ainsi modifier ses représentations sur le monde du travail. »

**M. Douillet, principal adjoint du collège Montchapet.**

Des guides de préparation « Bien préparer sa visite » et « Poser les bonnes questions » sont également téléchargeables sur notre site ou dans FOLIOS.



# QUELLES RESSOURCES POUR LE PARCOURS AVENIR ?

*L'Onisep met à disposition des équipes éducatives et des élèves des ressources pédagogiques permettant aux enseignants d'accompagner leur classe dans la découverte du monde économique, des secteurs professionnels et des formations.*

*Ces ressources permettent aux élèves de :*

- Découvrir les métiers, les activités professionnelles afférentes, les filières de formation, et les voies d'accès et de qualification (modalités et niveaux de formation).
- Prendre conscience et dépasser les stéréotypes sociaux ou de sexe et faire évoluer les représentations sur les métiers.
- Construire progressivement leur projet d'orientation.

***Voici quelques exemples de ressources pour découvrir les métiers et les formations. Les ressources proposées sont en ligne et contribuent ainsi à l'ouverture au numérique pour tous.***

***Elles sont accessibles à partir de l'espace « Ressources pédagogiques » du site [www.onisep.fr/Espace-pedagogique](http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique). Plusieurs types de ressources sont disponibles :***

## ➤ DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Un ensemble de séquences pédagogiques, composées d'une fiche animateur et d'une fiche élève sont disponibles. Elles sont destinées aux classes de collège et de lycée, elles sont mises à jour régulièrement et complétées progressivement par de nouvelles ressources.

Les disciplines associées, les collaborations à envisager, ou le temps nécessaire à la réalisation des activités sont systématiquement précisés (possibilité de filtrer par discipline puis par niveau).

## ➤ DES KITS PÉDAGOGIQUES

### ➤ **Découvrir le monde agricole**

Ce kit réalisé en partenariat avec la FNSEA permet d'aborder différents thèmes comme la place des femmes dans le monde agricole, les recrutements à court et moyen terme, la forte élévation du niveau de qualification, la prise en compte du développement durable. Il s'adresse aux équipes éducatives des classes de 6<sup>e</sup> à la 2<sup>de</sup> et est constitué de six séquences.

### ➤ **Les métiers de l'industrie**

Ce kit propose différentes activités qui permettent, aux élèves des classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 2<sup>de</sup>, de découvrir le monde de l'entreprise (préparer une visite d'entreprise, faire travailler les élèves sur le vocabulaire des métiers, l'organisation et l'environnement de l'entreprise, les codes du monde professionnel...).



## DES QUIZ

### ► **Travailler dans le web : quelles idées reçues ?**

Vous avez souvent entendu que le web était un domaine réservé aux geeks accros des écrans ? En effet, de nombreuses idées reçues circulent à propos de ce secteur créateur d'emplois.

Saurez-vous démêler le vrai du faux ?

Quoi qu'il en soit, ce quiz vous permettra de faire enfin la lumière sur les réalités du métier.

### ► **Qui fait quoi : quiz métiers du social (mai 2015)**

Vous avez peut-être aperçu une personne qui prend soin de votre grand-père malade ou bien qui anime la maison des jeunes de votre quartier. Vous aussi, vous voulez aider les personnes traversant des situations difficiles.

C'est l'occasion de tester vos connaissances sur les métiers du social, en retrouvant qui fait quoi !

### ► **Spécial études d'art**

Les lycéens sont nombreux à envisager des études artistiques. Synonymes de créativité et d'autonomie, les formations en art n'échappent pas aux idées reçues. Accès, durée d'études, niveau d'exigence, débouchés...

Testez vos connaissances en répondant au quiz spécial études d'art.

### ► **Les licences de sciences, technologie et santé**

En licence de mathématiques ou de physique, il suffit d'apprendre des formules par cœur. La pratique et la théorie font jeu égal en mention sciences de la vie et de la Terre. Le sport à la fac est réservé aux grands sportifs... Vrai ou faux ? Testez vos connaissances sur ces cursus qui mènent à de nombreux domaines.

### ► **Métiers du numérique : qui fait quoi ?**

36 000 emplois ont été créés dans le numérique fin 2015. Pour savoir si vous connaissez bien les métiers de ce secteur porteur, testez vos connaissances grâce à notre quiz.

Saurez-vous retrouver qui fait quoi ?

### ► **Professions auprès des animaux : qui fait quoi ? (avril 2015)**

Passionnés par les chevaux ou les chiens, vous rêvez de travailler auprès d'eux ? Mais entre soigner, élever ou étudier les animaux, les métiers peuvent être très différents. Testez vos connaissances en essayant de reconnaître la mission de ces spécialistes. À vous de jouer !

### ► **Université : les licences arts, lettres et langues**

L'art à la fac, c'est pour devenir artiste. Qui dit études de lettres dit enseignement. En licences de langues, on approfondit toujours deux langues...

Pas sûr ! Si comme de nombreux étudiants vous êtes attiré par ces domaines, avant de vous lancer vérifiez que vous vous en faites une idée juste.

Quelques questions incontournables.

### ► **Testez vos connaissances sur l'égalité filles-garçons**

20 questions pour mesurer les avancées de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie privée et la vie professionnelle.

D'autres QUIZ existent dans différentes thématiques sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

## DES CONCOURS

### ► **Concours Onisep**

« Découvrez les métiers du numérique », « De l'objet aux métiers », « Avenir métier », « L'avenir s'imagine ! » : ces différents concours de l'Onisep sont des occasions originales de faire découvrir les métiers aux élèves.

### ► **Concours CRÉE**

Conseil relation école entreprise (CRÉE) : des actions, manifestations, concours, pour découvrir un secteur, des métiers, des ressources <http://www.ac-dijon.fr/pid29616/relation-ecole-entreprise.html>



BOURGOGNE

# TÉLÉCHARGEZ NOS GUIDES ÉLÈVES GRATUITEMENT RETROUVEZ TOUTE L'INFO DE VOTRE RÉGION



À DESTINATION  
DES ÉLÈVES ET DES PARENTS  
DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Sur notre site

[www.onisep.fr/bourgogne](http://www.onisep.fr/bourgogne)



Rejoignez-nous sur Facebook  
Retrouvez toute l'actu, les événements, les vidéos...



# FOLIOS :

## UNE APPLICATION AU SERVICE DES PARCOURS ÉDUCATIFS

*FOLIOS est un outil créé par l'ONISEP à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il s'inscrit dans la stratégie numérique pour porter les parcours éducatifs voulus par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Il répond en particulier, pour le collège, aux objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.*

*Au parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et au parcours Avenir, expérimentés depuis deux ans, s'ajoutent, depuis la rentrée, le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.*

### ➔ UN ESPACE POUR CHACUN

Les membres de l'équipe éducative et de direction disposent d'un espace de stockage souple qui permet de classer les documents, enquêtes ou ressources, éditées dans FOLIOS ou importées. Ils accompagnent ainsi les élèves tout au long de leur scolarité, dans une perspective de construction progressive de leurs projets personnels et professionnels.

Les élèves gardent ainsi une trace de toutes les activités menées dans le cadre des parcours, de la 6<sup>e</sup> à la terminale.

Les parents ont accès aux informations de la classe et peuvent ainsi suivre les activités proposées à leurs enfants.

Des partenaires extérieurs, choisis par l'établissement, peuvent également apporter une contribution par l'envoi d'attestations de compétences ou de stages.

Enfin, un administrateur au sein de l'établissement accompagnera les utilisateurs et pourra assurer la gestion (simplifiée) des espaces de travail.

### ➔ UN ACCÈS SIMPLIFIÉ

L'accès à FOLIOS est entièrement sécurisé. Dans l'académie de Dijon, 3 modes de connexion sont possibles :

- pour les équipes éducatives : par les téléservices (via le portail intranet académique) avec les identifiants académiques
- pour les élèves : l'accès est automatique en passant par les téléservices ou par Liberscol
- en connexion directe à l'adresse <https://folios.onisep.fr> pour les administrateurs, parents et partenaires (l'accès parent se fera également via les téléservices en cours d'année 2016).



## LES FONCTIONNALITÉS CLÉS

Avec la fonctionnalité « Mon profil », chaque élève peut renseigner et détailler en toute autonomie ses centres d'intérêt, ses qualités, ses idées concernant son avenir.

Avec « Mon CV », il peut mener une première réflexion sur ses acquis (diplômes et expériences) et mettre en valeur ses expériences et ses compétences, qu'elles soient d'ordre scolaire ou extra-scolaire. L'élève est maître de ses contenus, mais il bénéficie d'un accompagnement par les équipes éducatives qui peuvent consulter ses contributions.

Les outils de communication présents simplifient la diffusion d'informations entre les membres des équipes, à destination des parents ou des élèves.

Des espaces communs permettent de mener des travaux préparatoires avant diffusion aux élèves.

## ZOOM SUR LES RESSOURCES

Que ce soit pour le parcours Avenir ou pour les autres parcours, FOLIOS vous propose des ressources telles que des documents d'information et des activités de classes. Elles sont classées par niveau et par thème, de la connaissance de soi à la découverte du monde économique et professionnel.

Pour l'académie de Dijon, des rubriques spécifiques vous permettent d'accéder aux dossiers « mixité », « préparer la visite d'un salon », « enseignements d'exploration », « sites Internet et journées portes ouvertes des établissements » ou encore « l'enseignement supérieur »...

La rubrique Aide permet aux différents utilisateurs de se familiariser avec l'outil en totale autonomie, en particulier avec la présence de tutoriels vidéo.

## POUR VOUS FORMER

En plus de la rubrique « Aide en ligne », un parcours de formation M@gistère est disponible. Votre établissement peut également faire une demande auprès de la DAFOP pour l'organisation d'une formation in situ dans vos locaux.

## CONTACTS

*Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions dans la rubrique Aide de FOLIOS, une adresse est à votre disposition pour toute demande de renseignements :*

*Folios-dijon@onisep.fr*

### **\*Des évolutions permanentes**

*Chaque année FOLIOS connaît des évolutions, développées en fonction de vos usages et de vos utilisations. Meilleure ergonomie (classement des documents par dossier et sous-dossiers), fonctionnalités affinées (affichage de notifications) font partie des dernières mises à jour.*

*Par exemple, l'administrateur a maintenant accès à des statistiques (anonymes) qui lui permettent de savoir combien de fois un document a été vu, si les élèves ont travaillé sur leur CV ou leur fiche profil, combien d'utilisateurs se sont connectés le dernier mois...*

*Les ressources, classées par parcours, sont régulièrement enrichies et adaptées aux besoins des équipes grâce notamment aux activités de classe.*

Le parcours  
Avenir est conçu  
pour permettre à chaque  
élève de la classe de 6<sup>e</sup> à  
la classe de terminale  
d'acquérir les compétences  
et les connaissances nécessaires  
pour se projeter dans l'avenir  
et faire des choix  
raisonnés et  
éclairés.



parcours  
Avenir